

# ATTRIBUTIONS ET COMPÉTENCES DE LA



**D**epuis les lois de décentralisation de Gaston Defferre, en 1982 et 1983, les Régions devenues collectivités territoriales de plein exercice ont vu le législateur faire croître régulièrement leurs attributions et compétences.

Schématiquement, on peut scinder les responsabilités régionales en quatre grands blocs de compétences :

- ☞ L'Éducation (patrimoine des lycées et fonctionnement),
- ☞ La Formation Professionnelle Continue et l'apprentissage,
- ☞ Les Transports Ferroviaires Express Régionaux,
- ☞ L'Aménagement du Territoire et le Développement Économique.

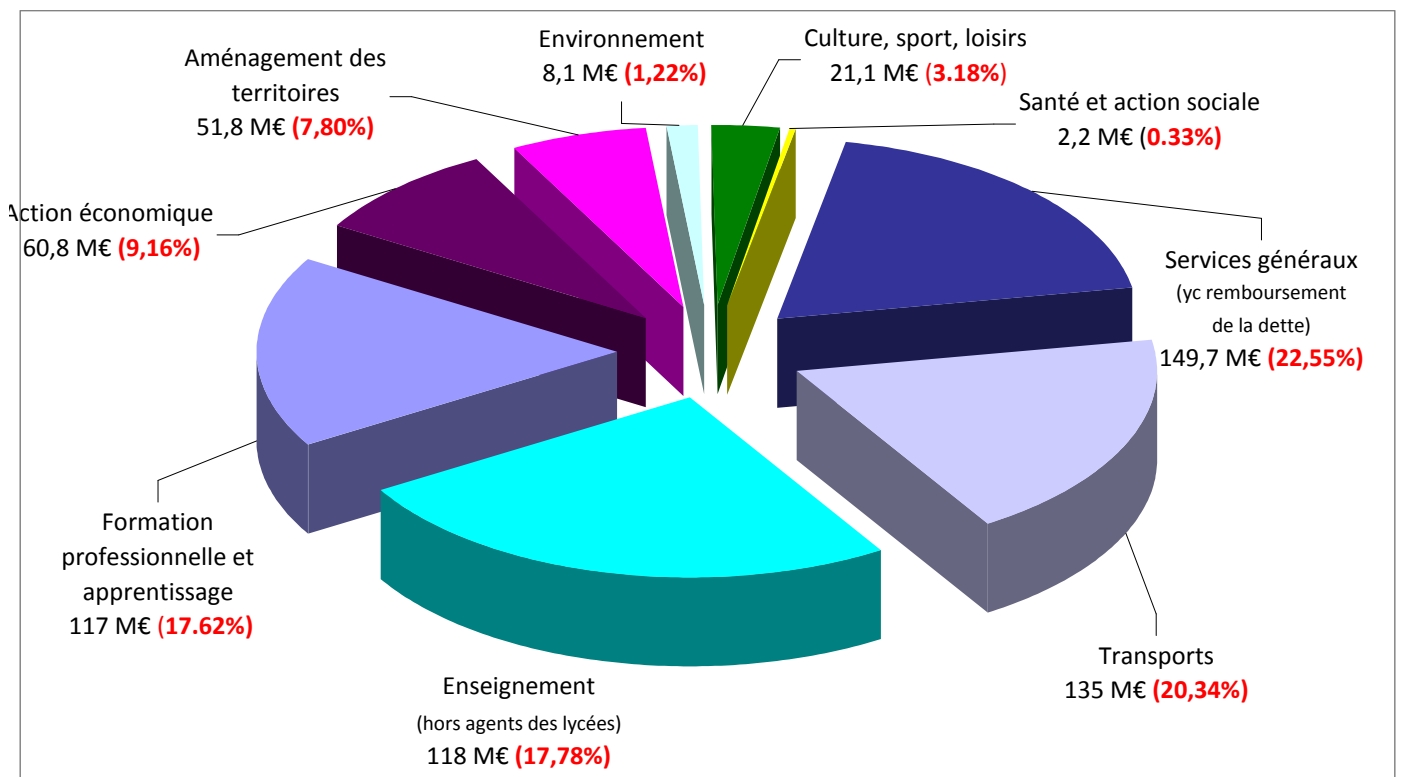
A eux seuls, ces quatre blocs de compétences absorbent 73 % du budget régional.

La charge de la dette (dont l'essentiel provient de la gestion antérieure à 2004), le fonctionnement de l'institution et les services généraux représentent 22 % du budget.

Les marges de manœuvre restent donc réduites, dans un contexte où l'État ne donne pas à l'Auvergne les recettes équivalentes pour exercer les compétences nouvelles qu'il lui transfère et lui supprime la dotation de solidarité dite de péréquation, et privera l'Assemblée régionale dès 2011 du vote de l'impôt.

Dans un contexte aussi de grave crise économique et sociale qui réduit les recettes régionales en matière de taxe professionnelle, de taxe sur la consommation de carburant, ou encore de taxe sur les cartes grises dont nous exonérons les véhicules pro-

## BUDGET 2010 663,7 MILLIONS D'EUROS



## 2004—2010

### QUELQUES ILLUSTRATIONS DE LA RÉUSSITE D'UNE RÉGION QUI FOURNIT DEPUIS SEPT ANS DE RÉELS SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

<b>E</b> DUICATION	<b>F</b> ORMATION	<b>T</b> RANSPORTS <b>F</b> ERROVIAIRES <b>R</b> EGIONAUX	<b>A</b> MENAGEMENT <b>D</b> U TERRITOIRE <b>E</b> T <b>E</b> CONOMIE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation et travaux dans chacun des 68 lycées publics (triplement en six ans des budgets d'investissement),</li> <li>- Construction du nouveau lycée du bâtiment P.J. Bonté à Riom,</li> <li>- Gratuité des manuels scolaires et du premier équipement en lycée professionnel,</li> <li>- Aide au séjour à l'étranger pour les étudiants,</li> <li>- Plan d'économie d'énergie dans les lycées,</li> <li>- Équipement des lycées en matériel informatique (Équipement Numérique de Travail),</li> <li>- Aide aux repas bio servis dans les self des lycées,</li> <li>- Premier poste budgétaire de la région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance (861 parcours en quatre ans) pour des jeunes des quatre départements avec un taux de placements de 66 %,</li> <li>- 9 000 apprentis aidés annuellement (hébergement, transport, restauration),</li> <li>- Accueil annuel de 4 000 élèves dont 900 boursiers des formations sanitaires et sociales,</li> <li>- Adoption du principe de droit à la formation pour tous au sein d'un service public régional de la formation,</li> <li>- Développement des formations du secteur du service à la personne.</li> <li>- Aide et accompagnement à la Validation des Acquis de l'expérience (V.A.E.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 % du matériel roulant renouvelé (soit 25 trains nouveaux payés par la région),</li> <li>- 20 gares rénovées ou en cours de rénovation,</li> <li>- Tarification sociales et réductions pour les étudiants, travailleurs, demandeurs d'emplois, jeunes,</li> <li>- Création de quatre pôles d'échanges intermodaux (TER/Bus),</li> <li>- Cinq nouveaux trains supplémentaires aux heures de pointe (matin et soir) sur la ligne Moulins/Brioude,</li> <li>- Plan rail pour résorber les 230 kms de ralentissement dus à la dégradation des voies ferroviaires de la responsabilité de l'État (RFF),</li> <li>- 86 000 signatures d'une pétition régionale pour exiger du Grenelle de l'Environnement l'inscription dans la loi des liaisons TGV Paris Lyon par Clermont-Ferrand et transversale Est/ouest.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 % du territoire couvert par le Haut Débit Numérique,</li> <li>- Installation de 60 points visio-publics pour mettre en lien direct citoyen et services publics.</li> <li>- 104 structures de l'économie sociale et solidaire aidées depuis 2005 (entreprises d'insertion, associations, chantiers d'insertions...),</li> <li>- 3 491 aides à l'équipement en énergie renouvelable pour les particuliers,</li> <li>- 1 850 projets touristiques aidés pour 270 M€ d'investissements,</li> <li>- 1 296 projets de Pays dans les quatre départements pour 785 M€ d'investissements,</li> <li>- Aides et subventions bonifiées selon la fragilité des territoires : « donner plus à ceux qui ont le moins »,</li> </ul>